

La gestion de l'énergie

L'énergie coûte cher et sa consommation impacte nos factures. Pour aider les particuliers dans leurs démarches en économie d'énergie, Brest métropole soutient des opérations de rénovation énergétique des bâtiments, de construction économe en énergie ou de pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques avec l'aide du cadastre solaire. Mais aussi d'amélioration de la consommation électrique avec le dispositif Ecowatt.



Rénovation énergétique

Pour les habitants de Brest métropole désirant gagner en confort et faire des économies, la collectivité a mis en place un interlocuteur unique, Tinergie, dispositif d'aide à la rénovation énergétique qui accompagne les particuliers du diagnostic initial à la réalisation des travaux.

En savoir plus sur Tinergie, consultez le site de [Tinergie](#)

Dans cette rubrique





Construire économe en énergie

En lien avec Tinergie, dispositif qui accompagne les particuliers et les copropriétés dans leur démarche de rénovation du bâti, Brest métropole et...



Écowatt : dispositif de consommation électrique responsable

Dans un contexte de fragilité de l'alimentation électrique de la Bretagne, les actions de chacun, visant à maîtriser la puissance électrique appelée...



Le cadastre solaire

L'énergie solaire dans la région brestoise, c'est possible et ça marche. Deux technologies sont proposées : Le solaire thermique pour la production...



La rénovation énergétique des écoles publiques

La ville de Brest et Brest métropole s'engagent dans un programme de rénovation énergétique, à commencer par les écoles publiques de la ville.

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30